



CARTE D'IDENTITÉ

L'Université d'Amiens a été constituée en 1969 à partir des facultés de Médecine, Pharmacie, Lettres, Sciences, Droit et Sciences économiques précédemment rattachées aux facultés de Lille. Il s'agissait d'offrir aux étudiants de Picardie la possibilité de trouver dans leur région l'ensemble des filières traditionnelles de l'enseignement supérieur et d'enrayer les départs vers Paris et Lille. Devenu Université de Picardie - Jules Verne (UPJV) en 1991, cet établissement a été évalué par le CNE en 1992. Une deuxième évaluation a été réalisée par le CNE au cours de l'année 1999 (année de référence de l'évaluation), dont le rapport a été publié en mars 2000.

L'UPJV est une université de proximité à vocation généraliste : ses 12 composantes couvrent tous les grands champs disciplinaires, y compris la santé. À Amiens et dans les autres villes de la région (Beauvais, Creil, Saint-Quentin, Laon, Cuffies-Soissons), dix instituts (trois IUT, quatre IUP, l'Institut supérieur des sciences et techniques de Saint-Quentin, un IAE et un IPAG) proposent des formations professionnalisantes. L'UPJV accueillait 20 066 étudiants en 2000-2001.

Pour assurer ses missions d'enseignement et de recherche, l'UPJV compte 1100 enseignants-chercheurs et 600 personnels IATOS, auxquels s'ajoutent chaque année environ 4000 professionnels

qui ont la charge d'un ou plusieurs cours. Le service universitaire de formation continue offre un large éventail de formations aux individus ou aux entreprises de la région ; il permet la validation d'acquis professionnels ; il propose des formations ouvertes à distance et des formations dans le cadre de l'apprentissage. En matière de recherche, une trentaine d'équipes s'organisent selon 14 thèmes dans trois grands secteurs de la recherche scientifique : santé, sciences fondamentales et appliquées, sciences humaines et sociales.

GOUVERNEMENT ET GESTION

Après un accroissement des effectifs d'étudiants jusqu'en 1995, l'UPJV a connu une phase de légère décroissance. Entre les rentrées universitaires 1991 et 1999, les effectifs de certains secteurs se sont accrus : Sciences (+27 %), IUT (+67 %), STAPS (l'effectif d'étudiants est passé de 80 à 936). Mais c'est en termes de création de nouveaux enseignements que l'évolution a été la plus spectaculaire : 6 DEUG, 9 DUT, 12 licences, 13 maîtrises, 2 IUP, 5 DESS, 5 DEA ont été habilités. Parallèlement, ont été créés de nouveaux départements d'IUT à Beauvais, Soissons, Laon, Saint-Quentin. À Amiens, en centre-ville, une faculté de droit et d'économie et une nouvelle bibliothèque universitaire ont été aménagées ; des services (BU110, Direction de l'éducation permanente) se sont récemment installés dans de nouveaux locaux.

Le nombre élevé de sites (12 sites sur 6 villes) et les 2253 unités d'enseignement de base qui y sont offertes ne facilitent pas l'administration de l'université. L'ensemble représente près de 200 000 m² bâtis. À Amiens, le développement de l'université a modifié le poids relatif du campus et du centre-ville au profit du second, qui accueille aujourd'hui plus de la moitié des étudiants amiénois.

L'évolution des moyens humains a été d'inégale importance suivant les catégories de personnels. Au cours du contrat quadriennal 1996-1999, la création de nombreux emplois d'enseignant (environ 200), et d'un nombre non négligeable d'emplois IATOS (mais inférieur aux prévisions du contrat de développement) a porté le ratio moyen étudiants/enseignants à 19,5 et le ratio étudiants/IATOS à 36,5.

PREMIER CYCLE

Si on la compare aux autres régions françaises, la Picardie se caractérise par la faiblesse relative de la proportion de bacheliers, du taux de poursuite d'études post-baccalauréat et de la part de baccalauréats généraux. Cette "faiblesse" de l'enseignement supérieur picard se ressent de manière particulièrement aiguë dans le premier cycle, tant dans les effectifs d'étudiants (solde migratoire négatif avec les autres régions, "évaporation" importante en première année), qu'en ce qui concerne le niveau de connaissance des étudiants.

Les inscriptions en première année de DEUG proviennent pour 80 % de baccalauréats généraux, pour 15 % de baccalauréats technologiques et pour 5 % de baccalauréats professionnels. Les DEUG de l'UPJV, qui accueillent moins d'un quart des nouveaux bacheliers picards, apparaissent comme le principal poste de déperdition en nombre d'inscriptions des nouveaux bacheliers. La très forte croissance des IUT et du DEUG STAPS masque la baisse des effectifs dans la plupart des DEUG des grands secteurs traditionnels. Cette baisse touche notamment l'histoire, la géographie, les langues, les sciences de la matière et de la vie. En revanche, les inscriptions en IUT et en STS ont beaucoup augmenté.

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

L'Université de Picardie - Jules Verne compte trois IUT, deux IUP (GEII, MIAGE), un Institut supérieur des sciences et techniques (INSSET de Saint-Quentin), un IAE, un IPAG. L'IUT d'Amiens, créé en 1968, regroupait 8 départements secondaires et 8 départements tertiaires qui ont essaimé dans les IUT de l'Aisne (Soissons, Saint-Quentin, Laon) et de l'Oise (Beauvais, Creil), récemment créés avec le soutien des collectivités locales. La quasi-totalité des étudiants de ces IUT provient de l'académie d'Amiens. La 1ère année d'IUT compte en moyenne près de 80 % de bacheliers de l'année. Les taux de réussite sont en moyenne de 90 % tous sites confondus.

Encouragée par des entreprises locales qui ont participé à la mise en place des enseignements, et par le Ministère qui lui a apporté son soutien, l'UPJV a créé l'IUP Génie électrique et informatique industrielle (1992) et l'IUP MIAGE (1995). Toutefois, ces structures n'ont ni budget, ni gestion, leurs locaux sont étriqués, leur dotation en moyens administratifs et techniques est insuffisante. De même, les trois instituts professionnels (INSSET, IAE, IPAG) fonctionnent de façon satisfaisante, mais avec de faibles moyens.

FORMATION CONTINUE

La Direction de l'éducation permanente (DEP) de l'Université de Picardie - Jules Verne, créée en 1974, est installée dans des locaux situés en centre-ville, loués par l'UPJV à la mairie d'Amiens. Conformément à ses statuts, ce service conduit une action d'impulsion, de conseil et d'organisation de la formation continue, en collaboration avec les diverses composantes de l'établissement ; il conduit également une action externe, en relation avec divers partenaires extérieurs et les usagers (employeurs et individuels). Il assure la gestion des formations concernées. La politique de la DEP est définie par le Conseil d'administration de l'université, après avis du Conseil de la formation permanente.

Le chiffre d'affaires de la DEP connaît une croissance régulière significative et supérieure au taux moyen du secteur dans les trois dernières années, avec un très bon résultat en 1998 : un peu plus de 11 MF. Le financement privé (53 %) l'emporte sur le financement public.

POLITIQUE DE LA RECHERCHE ET VALORISATION

Le premier élément de la stratégie fixée dans le contrat d'établissement 1996-1999 de l'UPJV est le développement de sa politique de recherche. Dans cette perspective, trois objectifs ont été fixés :

l'organisation thématique de la recherche, le développement des relations avec les grands organismes et les collectivités territoriales, le recrutement d'enseignants-chercheurs. La recherche à l'UPJV demeure cependant un domaine d'organisation complexe dont l'avenir dépend pour beaucoup de la pertinence et de la lisibilité de ses programmes, ainsi que de ses capacités à valoriser ses résultats.

Les laboratoires sont regroupés en équipes de recherche, très majoritairement reconnues par le Ministère. Chaque équipe est rattachée à une des 14 thématiques qui ont été définies dans le contrat d'établissement ; elle est également rattachée à un Comité d'orientation scientifique (COS) qui a un rôle de conseil et de prospective dans la définition de la politique de recherche de l'université. Elle peut, en outre, faire partie d'un pôle régional de recherche et de développement technologique ou d'un site régional de compétence. Ces trois types de rattachement rendent la structuration de la recherche peu lisible.

De manière générale, la recherche dans le secteur sciences et santé est de bonne qualité, tandis qu'en sciences humaines et sociales, le bilan est plus variable.

L'association Verne-Ader a été mise en place pour gérer les relations entre les laboratoires de recherche et les entreprises. L'administration du Conseil scientifique est assurée par le Service de la recherche et de la valorisation, ce qui devrait permettre une gestion plus efficace de la recherche et une meilleure intégration des actions de valorisation.

RECOMMANDATIONS

Gouvernement et gestion

Une des difficultés de l'UPJV est de trouver un compromis entre une gestion centralisée, qui serait politiquement intenable, et une gestion éclatée en une vingtaine de composantes, qui conduirait à un gaspillage de ressources considérables, sans garantie assurée d'efficacité. Le fonctionnement de l'UPJV doit reposer sur une répartition équilibrée des responsabilités entre l'administration centrale et les composantes.

Les efforts à poursuivre dans le domaine du gouvernement, en mettant un terme à l'éclatement actuel, favoriseront les économies d'échelle. L'arrêt de l'essaimage des composantes apparaît également comme une nécessité : l'UPJV doit engager une résistance raisonnée à des délocalisations qui n'ont le plus souvent que l'apparence de l'aménagement du territoire, en sensibilisant les élus à cette évidence.

La restructuration des services doit être poursuivie avec détermination. Elle doit aboutir, d'une part, à un regroupement des services centraux en un nombre limité de grandes directions avec délégation de certaines responsabilités dans les sites délocalisés (dont celle du maintien de la sûreté), d'autre part, à l'identification claire des responsables.

La direction de l'UPJV doit développer le secteur de la documentation et ne pas l'abandonner aux aléas des politiques d'UFR. La multiplicité des sites implique un éparpillement des lieux de documentation. C'est une raison de plus pour que l'établissement adopte une politique documentaire cohérente. Pour cela, il doit définir une claire répartition des rôles entre les bibliothèques universitaires et les bibliothèques spécialisées, développer l'usage des TIC et mettre en place un personnel qualifié.

Enfin l'accent doit être mis sur la maîtrise de l'appareil statistique qui ne fournit pas toujours des informations fiables. Par ailleurs, pour ne pas être exceptionnelle, l'absence de tableaux des emplois budgétaires est d'autant plus regrettable qu'elle concerne une université particulièrement éclatée géographiquement.

Premier cycle

Il conviendrait de définir explicitement les missions des DEUG, non seulement dans le projet d'établissement de l'UPJV, mais aussi comme maillon du réseau des formations supérieures en Picardie. Il serait par ailleurs opportun que l'université valorise le "produit" DEUG pour convaincre les partenaires régionaux que l'investissement en 1^{er} cycle est tout aussi productif que l'investissement en 2^{ème} ou 3^{ème} cycle.

Formations professionnelles et formation continue

La Direction de l'éducation permanente devrait développer la formation continue pour les entreprises ;

il faudrait en particulier qu'elle augmente la part des fonds d'origine privée dans les années à venir afin d'assurer une certaine stabilité de ses ressources.

L'UPJV ne doit plus tolérer, en matière de formation continue, une balkanisation préjudiciable à ses intérêts. L'ensemble des activités de formation continue doit être coordonné par la DEP. Il serait par ailleurs souhaitable que l'université articule mieux ses activités avec celles du CNAM.

L'effort de l'UPJV en matière de formation professionnalisée mérite d'être soutenu. Il convient d'assurer une bonne coordination avec les DEUG et les filières technologiques de deuxième cycle et de veiller à ce que les IUP restent pédagogiquement liés aux UFR. Il apparaît d'autre part nécessaire de renforcer la liaison avec le milieu industriel, en particulier dans la définition des effectifs d'étudiants à former.

Recherche et valorisation

L'organisation de la recherche demeure complexe et peu lisible. Pour améliorer son efficacité et sa clarté, les thèmes de recherche et les COS pourraient être rapprochés. Par ailleurs, la mise en place de projets fédérateurs permettrait à certaines équipes de se regrouper, ce qui augmenterait leurs chances de reconnaissance.

Le Conseil scientifique, qui élabore la politique de recherche, doit discuter et voter le budget de la

recherche, en relation avec les soutiens apportés par la Région Picardie.

L'association Verne-Ader joue un rôle essentiel dans le dispositif de valorisation de la recherche. Un effort très concret doit être fait en direction des entreprises de la région, non pas en développant l'offre ni en multipliant les structures, mais en entreprenant des actions de collaboration avec les acteurs locaux.

Vie de l'étudiant

La direction de l'UPJV se doit d'assurer une meilleure coordination de tout ce qui concerne les affaires pédagogiques : accueil des étudiants, orientation, scolarité, bourses, service social, santé, insertion professionnelle. À cet égard, le CEVU peut jouer un rôle essentiel en coordonnant davantage d'initiatives en matière sociale, culturelle, sportive, etc.

L'action culturelle de l'université est perçue comme "élitiste" par les étudiants. Il paraît souhaitable de renforcer l'aspect d'animation et les initiatives étudiantes.

Enfin, une vraie politique de santé des étudiants doit être proposée par le Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS).

La réponse du président de l'université de Picardie figure dans le rapport du CNE page 89

Ce rapport d'évaluation est consultable sur le site Internet du CNE : <http://www.cne-evaluation.fr>

Pour les données chiffrées et leur actualisation, se reporter au site Internet de l'université de Picardie : <http://www.u-picardie.fr>

Directeur de la publication : Gilles Bertrand / Rédaction : Isidore Boursier-Mougenot et Hugues Moussy
Conception graphique : Delphine Lecointre / Édition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession - 75015 Paris
Service de Documentation : (33) 01-55-55-62-49
Télécopie : (33) 01-55-55-63-94